



HAL
open science

Licence Chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Chimie. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02027389

HAL Id: hceres-02027389

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027389>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Chimie

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Chimie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140006596

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Parcours *Franco-allemand* co-habilité avec l'Université de Bielefeld.

Présentation de la mention

La mention de licence *Chimie* de l'Université Paris Diderot propose une formation généraliste. Son architecture pédagogique repose sur quatre parcours dont un parcours *Franco-allemand* sur trois ans en partenariat avec l'Université de Bielefeld, dans lequel les étudiants sélectionnés suivent les cours en temps partagé entre les deux universités. Les parcours généralistes *Chimie* et *Chimie pour le vivant* se différencient au niveau de la troisième année avec l'introduction de modules de biologie pour les étudiants souhaitant poursuivre vers les sciences du vivant et, en particulier, vers le master *Biologie, cellules, cibles thérapeutiques* (BC2T) de l'établissement. Les masters *Chimie* et *Sciences et génie de l'environnement* apparaissent, quant à eux, comme une poursuite d'études naturelle du parcours *Chimie*, même si certains de ses diplômés peuvent aussi intégrer les écoles d'ingénieurs sur titres. Enfin, le parcours *Chimie Med*, qui se différencie du précédent en deuxième année par un module obligatoire de mise à niveau en mathématiques, est destiné aux étudiants venant de première année de médecine qui souhaitent se réorienter vers l'un des parcours de la chimie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La nouvelle architecture de la formation conserve le parcours sélectif *Chimie franco-allemand*, en partenariat avec l'Université de Bielefeld, et propose la création de deux parcours qui s'inscrivent comme deux variantes au parcours *Chimie* qui en constitue l'ossature : *Chimie pour le vivant* à partir de la troisième année pour les étudiants souhaitant poursuivre vers des masters dans le domaine des sciences du vivant et *Chimie Med* qui est présenté, avec un seul module spécifique en deuxième année, comme une année de réorientation des étudiants venant de première année de médecine. Cette nouvelle maquette traduit une évolution réfléchie des contenus pour renforcer les pré-requis que doivent maîtriser les primo-entrants (modules de soutien et renfort en première année) et permettre l'acquisition de compétences complémentaires tout au long du cursus. La manière équilibrée dont sont déclinés, au niveau de chaque année, les modules disciplinaires et transverses permet une construction du projet pédagogique en adéquation avec les objectifs d'une formation généraliste qui vise principalement la poursuite d'études vers les masters *Chimie* ou *Sciences du vivant*, ceux proposés par l'établissement constituant la cible clairement identifiée de la formation. Au-delà des enseignements disciplinaires et de l'acquisition de compétences complémentaires, la maquette s'appuie sur les disciplines scientifiques connexes (mathématiques, physique, informatique et biologie) essentielles pour une formation optimale de chimie. Cependant, l'absence dans le dossier des contenus de la plupart des modules correspondants, en cours de discussion pour certains d'entre eux, ne permet pas d'apprécier totalement la cohérence du projet pédagogique qui pourrait être perçue, faute de concertations interdisciplinaires, par les étudiants, comme une superposition d'enseignements, sans véritables liens entre eux.

Le suivi des étudiants, qui est organisé sous forme d'entretiens individuels avec les responsables de la licence, vient renforcer les dispositifs d'aide à la réussite, qui sont directement intégrés dans la maquette sous forme de modules de soutien ou de méthodologie disciplinaire. Dans la nouvelle maquette, ce suivi se concrétisera par la mise en place d'un portefeuille de compétences individuel renseigné par l'équipe enseignante pour les acquis académiques, et complété par l'étudiant qui y consignera ses expériences professionnelles et individuelles. Il vient compléter le dispositif très complet d'aide à l'élaboration du projet professionnel, mis en place par la formation, qui repose sur des modules de préprofessionnalisation dans lesquels l'étudiant est progressivement amené à confronter ses compétences à la réalité du monde de l'entreprise, sur un stage obligatoire en fin de cycle et sur deux modules spécifiques identifiés « Fléchage pro » pour intégrer la licence professionnelle *Analyse chimique* de l'établissement. Ce dispositif, géré par une cellule « stages » très dynamique, est complété par un encouragement à la mobilité internationale dont l'efficacité repose, là encore, sur une grande implication de l'équipe pédagogique.

Néanmoins, le devenir des diplômés qui quittent le système de formation à la fin du L3 (15 à 20 % selon les données fournies par la mention) ne fait l'objet d'aucune analyse particulière en termes de domaine d'activité. Il faut noter que le tableau des indicateurs rempli par l'établissement ne reporte aucune donnée pour le taux d'insertion professionnelle et fait état de taux connus de poursuite en second cycle universitaire étonnamment faibles (autour de 40 %). En revanche, les chiffres fournis dans le dossier par les responsables de la formation paraissent plus en adéquation avec les objectifs d'une formation généraliste, à savoir que 80 à 85 % des diplômés poursuivent en master, majoritairement (70 à 80 %) dans les masters de l'établissement alors que 5 à 10 % parmi les meilleurs intègrent des écoles d'ingénieurs. De plus, malgré un taux d'abandon en L1 stabilisé autour de 10 % et une bonne connaissance du profil des primo-entrants, les pourcentages d'admis en deuxième et troisième année (26 % et 45 % en 2011) sont très faibles et posent la question du devenir et de la prise en charge des étudiants en échec.

Le pilotage effectif de la mention est assuré par une équipe pédagogique bien structurée, composée de tous les responsables impliqués dans la mention, soit sept enseignants qui constituent aussi la cellule de suivi, et s'appuie sur une cellule de stages composée de trois enseignants au sein de laquelle on trouve aussi le responsable en charge de la mobilité étudiante. En parallèle, une cellule pédagogique composée de quatre enseignants de chimie (parmi lesquels le responsable de la mention) assure l'interface entre le conseil de l'UFR de Chimie et la mention ; elle gère les évolutions pédagogiques qui découlent de l'évaluation des enseignements. Cette organisation ne s'appuie pas sur un conseil de perfectionnement et l'absence de certains contenus pédagogiques pour les modules qui ne relèvent pas des enseignants de chimie montre un manque de communication avec les autres disciplines de l'espace sciences exactes qui peut s'avérer préjudiciable pour les étudiants au niveau de la cohérence pédagogique de l'ensemble.

- Points forts :
 - Grand dynamisme de l'équipe pédagogique.
 - Bonne structuration de la formation avec des compétences transverses bien identifiées.
 - Ouverture de la formation à l'international avec le parcours *Franco-allemand* et l'accompagnement efficace mis en place pour favoriser la mobilité internationale des étudiants.
 - Aide apportée à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant.
- Points faibles :
 - Taux de réussite faibles en L1 et L2.
 - Suivi insuffisant des étudiants de L3 qui ne poursuivent pas leur formation.
 - Manque de concertation avec les autres disciplines du département « sciences exactes ».

Recommandations pour l'établissement

Pour augmenter les taux de réussite, il conviendrait peut-être, compte tenu des profils bien identifiés des primo-entrants, d'envisager la mise en place d'une année de préparation facilitant l'insertion en première année de ceux qui ne possèdent pas les pré-requis nécessaires. De plus, afin de soutenir et encourager les efforts méritoires d'une équipe pédagogique au service des étudiants, l'appui de l'Observatoire de la vie étudiante devrait permettre d'améliorer le suivi des étudiants sortants et, en particulier, de cibler ceux qui ne poursuivent pas leur formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Etablissement déposant : Université Paris-Diderot Paris 7
Etablissement(s) co-habilité : -
Mention : CHIMIE
Domaine : STS

1-1-Recommandations émises sur la mention :

a) Mise en place d'une année de préparation facilitant l'insertion en première année de ceux qui ne possèdent pas les prérequis nécessaires.

Une année de préparation s'impose indéniablement pour les titulaires d'un baccalauréat autre que général scientifique (S). Cependant, le nombre d'étudiants ayant ce profil et choisissant la mention Chimie est extrêmement faible (2 à 3 par an); pour former un groupe conséquent, l'établissement pourrait réfléchir à implanter une année préparatoire commune à l'ensemble des filières scientifiques hors PACES.

Afin d'aménager une transition douce entre l'enseignement secondaire et celui dispensé à l'université, une réflexion à l'UFR de Chimie fait émerger l'idée d'un réaménagement du format pédagogique cours/travaux dirigés/travaux pratiques en L1, au bénéfice de cours-TD intégrés. Une expérimentation sera mise en place dès la rentrée 2013.

Plus globalement, ne perdons pas de vue que la Licence est une formation ouverte à tout bachelier, sans sélection. Le taux d'échec en première année, s'il demeure élevé, doit être considéré plus globalement et pourrait être comparé sans avoir à en rougir à celui d'autres formations ouvertes à tous, telles que la première année commune aux études de santé (PACES), ou encore au taux de sélection exercé, avant l'entrée, par les formations telles que les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou les instituts universitaires de technologie (IUT).

b) .Améliorer le suivi des étudiants sortants, en particulier ceux qui ne poursuivent pas leur formation

Le suivi des étudiants sortant de la Licence de Chimie a été tout particulièrement soigné, pour ceux qui poursuivent leurs études. Un annuaire des anciens tenu à jour permet de contacter 90 % de nos anciens étudiants jusqu'à 5 ans après leur diplôme de Licence. En revanche, 10 % de l'effectif, quittant le système de formation, demeurent insaisissables, du fait de l'absence d'outils et de moyens humains pour assurer ce suivi. Ces étudiants, le plus souvent en échec, sont généralement très réticents à renouer contact malgré les multiples relances (e-mails, réseaux sociaux). Un outil de suivi mis en place à l'échelle nationale voire européenne, et non local ou même disciplinaire, semble indispensable pour arriver au suivi complet d'une classe d'âge.

1-2 Critères sur la mention :

•Projets pédagogique : A

Nous n'avons pas de commentaire supplémentaire à apporter à l'avis.

•Dispositifs d'aide à la réussite : A

Nous n'avons pas de commentaire supplémentaire à apporter à l'avis.

•Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B

La licence de Chimie, généraliste, a vocation à placer ses étudiants sortants en Masters et Ecoles d'Ingénieur, ce qu'elle fait très bien (90 %) en irrigant chaque année les toutes meilleures formations.

Restent 10 % de l'effectif (chiffre qu'il faut rapprocher des taux de réorientation par l'échec des formations sélectives de niveau équivalent telles que les classes préparatoires, CPGE), répartis entre étudiants ne souhaitant pas intégrer un Master et étudiants accomplissant une réorientation complète. Ces deux populations échappent aux enquêtes pédagogiques ou refusent d'y participer. Nous renforcerons notre action proactive en matière d'orientation des étudiants au cours du dernier semestre L3, notamment à l'occasion des soutenances de stages obligatoires, dernière occasion qui nous est offerte de rentrer en contact direct avec l'ensemble des étudiants.

•Pilotage de la licence : B

Il est souligné le manque de concertation avec les autres disciplines du département « Sciences Exactes ». Pourtant, la licence de Chimie est construite de façon à maintenir une formation particulièrement pluridisciplinaire en L1, qui demande une concertation et une organisation quotidienne avec les mathématiques et la physique. Ceci est organisé ad hoc par le Département Sciences Exactes, qui assure le lien administratif et surtout pédagogique (accueil, dépistage, conseil, orientation). Il semble que la perception négative quant au pilotage provienne pour partie de l'absence de précisions sur certains contenus pédagogiques (mathématiques, physique) au moment de soumettre nos programmes, en 2012. Je dois rappeler ici que nous-mêmes chimistes et nos collègues d'autres disciplines avons décidé de prendre comme point d'appui de nos contenus pédagogiques les nouveaux programmes des classes préparatoires (CPGE) pour lesquelles la consultation a pris fin en décembre 2012 et publiée en mars 2013. C'est seulement à l'issue de ce processus que nous avons pu mieux définir les contenus pédagogiques de mathématiques et de physique, majoritairement impactés par la réforme des contenus scientifiques. Précisons également que l'enseignement supérieur subit plus qu'il n'a la capacité d'agir sur les réformes et orientations de l'enseignement secondaire. Il est également pointé l'absence de Conseil de Perfectionnement.

Le Conseil de perfectionnement est un dispositif d'évaluation réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socioprofessionnel. La Cellule Pédagogique en place à l'UFR de Chimie joue ce rôle, adossée au Conseil d'UFR devant lequel il est rendu compte des résultats et orientations de la Licence. Par ailleurs, chaque semestre, tous les enseignements sont évalués par les étudiants et transmis à l'établissement.

Cela étant, compte-tenu de la critique, nous avons décidé d'intégrer à notre Cellule pédagogique des personnalités extérieures, du secteur industriel, avec lesquelles nous avons des liens forts au travers du stage obligatoire en troisième année.



Vincent Berger